



L'Ouillade

la
cgt
Perpignan

QUE FAIT LA DG ?

Mardi 24 juillet 2012, deux collègues de la direction de Provence sont convoqués par le procureur de la république d'AIX en PROVENCE pour un rappel à la loi au terme d'une procédure pour « **entrave à la circulation** », suite à la plainte des ASF de Provence lors d'un contrôle effectué par les collègues de Provence.

Ils vont devoir expliquer :

- **les articles 60 et 61 du code des douanes** qui donnent aux agents des DOUANES le pouvoir d'arrêter des véhicules pour procéder à leur contrôle,
- que nous sommes amenés à contrôler sur l'ensemble du territoire,
- que les autoroutes françaises font partie du territoire et qu'elles ont été lâchement cédées ou plutôt abandonnées à une société privée qui s'enrichit sur le dos du contribuable et qui veut maintenant fixer les règles du jeu en matière d'utilisation et de contrôles par les administrations de l'état.....**LAMENTABLE.....**

Mais l'ignominie mes camarades, **c'est le silence de la DG.....ah j'oubliais le DG est en congé.....**aujourd'hui les collègues de Provence, demain d'autres collègues seront empêchés de faire leur travail correctement sous prétexte qu'ils dérangent.....ou qu'ils empêchent certaines entreprises de faire leur « **bissnes** », **du fric !!!!!!!!!!!!!!!**

Cela ressemble à un mauvais film de série B, mais malheureusement mes camarades, c'est bien réel.

Afin de soutenir les collègues de Provence dans cette épreuve, nous avons décidé d'envoyer une délégation du snad CGT mardi 24 juillet à Aix en Provence.

Le secrétaire régional,

Philippe Bails